



ACTUALITÉ DES PARTENAIRES

RÉGION
AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES

Dossiers "Trame Verte et Bleue : continuités aquatiques et milieux humides" sur l'ancien territoire de Poitou-Charentes

Vous pouvez consulter le règlement de ce dispositif sur le site de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes (ALPC) : <http://les-aides.laregion-alpc.fr/fiche/trame-verte-et-bleue-continuites-aquatiques-et-milieux-humides/>
Pour mémoire, le calendrier de dépôt des demandes y est précisé avec une **réception** à la Région attendue **avant le 1er avril 2016**, notamment pour les dossiers de gestion des jussies, gestion des renouées asiatiques, les restaurations hydromorphologiques, de continuité écologique et de zones humides.

Les demandes de subvention et/ou demande de solde (ainsi que les documents d'information et de suivi, invitation aux comités techniques, de pilotage...) sur vos opérations, sur l'ancien territoire de Poitou-Charentes, sont à adresser, pour leur suivi technique et de gestion, à la Région ALPC - sur le site de Poitiers : Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Trame Verte et Bleue : Continuités aquatiques et milieux humides - 15 rue de l'Ancienne Comédie - CS 70575 - 86021 POITIERS Cedex.

Contact : Isabelle Laroche - site de Poitiers - 05 49 38 47 58 - www.laregion-alpc.fr

AGENDA DES RIVIÈRES



I.I.B.S.N.

La réunion annuelle du Groupe Bassin de la Sèvre Niortaise sur les Espèces Exotiques Envahissantes Végétales (EEEV) est prévu à Niort le jeudi 31 mars 2016.

L'ensemble des présentations sont disponibles sur le site de l'IIBSN à la page :

<http://www.sevre-niortaise.fr/documentation/download-category/les-plantes-exotiques-envahissantes/>

Contact : Nicolas Pipet - 02 51 87 90 66 - 06 85 05 95 58 - nicolas.pipet@sevre-niortaise.fr



L'équipe Loire de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels vous informe de :

- La tenue de **3 journées techniques pour l'animation du réseau d'acteurs zones humides de têtes de bassin versant de la Loire et de ses affluents les 24, 25 et 26 mai** (respectivement sur le Puy-en-Velay, Felletin et Angers) ;

- L'organisation d'un séminaire du Centre de ressources Loire nature sur la thématique nature/culture les **22 et 23 juin 2016**. Infos : http://centrederesources-loirenature.com/home.php?num_niv_1=1&num_niv_2=1&module=agenda

- La mise en place d'un concours photo dans le cadre de la **Soirée Loire nature 2016**.

Info : http://centrederesources-loirenature.com/home.php?num_niv_1=1&num_cons_1=13

Contact : Benoit Jéhannet - Chargé de mission Loire - Animation réseau « zones humides » - plan Loire grandeur nature - 6 rue Jeanne d'Arc - 45000 Orléans - 02.38.24.55.09

INFOS RÉSEAU



Bienvenue à Benjamin GLATIGNY qui intègre la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire où il prend en charge la gestion de la zone humide des marais de Taligny et devient le nouveau technicien de Rivière du Syndicat du Négron (mise à disposition par la CCCVL sur un mi-temps).

Contact : Benjamin Glatigny - 32 rue Marcel Vignaud - BP 110 - 37420 AVOINE - 02 47 93 78 28 - b.glatigny@cc-cvl.fr

SyRVA

Syndicat de rivière
Vienne et Affluents

Bienvenue à Coralie BONNARD, qui, depuis le 1^{er} février, devient la seconde technicienne de rivière sur la Vienne aval au sein du SyRVA (Syndicat de Rivière Vienne et Affluents).

Contact : riviere2@syuva.fr - 06-89-73-15-89 - 05-49-85-20-09 - 8 rue du 8 mai 1945 Bonneuil-Matours.

Le SyRVA recrute un responsable d'équipe « rivière » sur une période de 6 mois pour mener à bien l'opération de contrôle d'espèces végétales envahissantes. http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/VZAWiw4nY70,,

Le Contrat Territorial Vienne Aval lance son site internet : www.vienne-aval.fr

Retrouvez-y toutes les informations utiles sur le Contrat Territorial, avec la présentation des actions (formations, sorties nature, travaux...), l'actualité ou des informations pratiques.

Chaque mois, en partenariat avec la réserve du Pinail, dans la rubrique "zoom", découvrez une espèce en lien avec le milieu aquatique et présente dans le périmètre du Contrat.

Contact : Damien Ladiré - animateur général - 06 32 94 14 78 / 05 49 85 20 09 - anim@vienne-aval.fr



Afin de mettre en œuvre le futur contrat territorial du bassin versant du Fouzon, le Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry recrute un(e) technicien rivière pour compléter sa cellule d'animation.

Voir l'offre : http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/328/OffreEmploi_TechnicienRiviere_General.pdf

Contact : Delphine Lartoux - 02.54.00.32.16 - ctbfouzon@gmail.com

LA SUITE ...

Le Syndicat d'Aménagement des rivières " le Modon et le Traînefeuilles recrute un(e) technicien(ne) rivière à Villentrois (36).
Consultez l'offre : <http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/325/Offre%20TMR%20BV%20Modon%20et%20Traînefeuille.pdf>



L'IIBSN recrute un technicien pour le suivi des inventaires zones humides pour un CDD de 1 an.

Candidature pour le 8 avril sur contact@sevre-niortaise.fr

Consulter l'offre : http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/bfHrZ38psXo,,,

Suite aux pluies importantes du début d'année un bilan de la gestion de l'eau sur les marais mouillés de la Sèvre Niortaise a été fait et mis en ligne sur le site internet :

<http://www.sevre-niortaise.fr/les-debits-de-la-sevre-niortaise-en-baisse-levacuation-de-leau-se-poursuit-progressivement/>

Contact : Florence Gaboriau - 05 49 78 02 60 - florence.gaboriau@sevre-niortaise.fr



L'Établissement public territorial du bassin de la Vienne a édité une nouvelle plaquette sur les poissons migrateurs du bassin de la Vienne. Depuis quelques années, de nombreuses initiatives ont contribué à favoriser le retour des poissons migrateurs sur le bassin de la Vienne. A travers cette plaquette, l'EPTB Vienne a souhaité retracer l'historique des migrations sur le bassin de la Vienne et mettre en avant la dynamique engagée pour restaurer les populations de poissons migrateurs. Les enjeux et perspectives relatives à l'accueil de ces espèces sont également abordés.

Lien : http://www.eptb-vienne.fr/IMG/pdf/Plaquette_migrateurs_EPTBVienne.pdf/___possible_unsafe_site_3e35e263



Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval (18-36) - S.I.A.V.A.A. vient de se doter d'un nouveau logo et remercie pour leur collaboration à ce projet les élèves et l'enseignante de l'école de LAZENAY (18).

Le syndicat met en œuvre son programme d'actions suite à la signature du contrat territorial Arnon Aval le 15 septembre 2015.

Contact : Aimie Adelaide - Mairie de Lury-sur-Arnon - 02 48 51 03 62 / 06 07 47 36 25 - siavaa@orange.fr



Le SIA Saye, Galostre et Lary a validé en comité syndical le 23/03/2016 son second plan pluriannuel de gestion qui s'étalera sur 10 ans. Le programme concerne un maximum de problématiques sur tout le bassin versant (création de banquettes minérales, recharge granulométrique, réouverture de bras mort, repositionnement d'embâcles, acquisition foncière ZH, etc.). Le montant global du programme validé en comité syndical et en COPIIL est de 2 419 396,00 € pour les 10 ans. L'élaboration de ce PPG a été confiée au bureau d'études SEGI de Jonzac, pour un montant total de 74 800 € HT et comprend également une étude sur la restauration de la continuité écologique. Cette dernière est réalisée en collaboration avec huit propriétaires d'ouvrages qui ont chacun payé un montant forfaitaire de 500 € pour la réalisation d'un avant-projet définitif sur chacun de leur ouvrage.

Cette partie RCE doit s'achever très prochainement après validation des huit projets par l'ONEMA. L'élaboration de la DIG permettra de mettre en œuvre de ce programme.

Contact : Baptiste Londeix - 05.57.25.36.28 - syndicat-saye@orange.fr



Le SAGE Boutonne passe en enquête publique du 21 mars au 22 avril 2016.

L'enquête publique se déroule sur les 129 communes concernées par le périmètre du SAGE.

L'avis d'enquête et le dossier soumis à enquête publique sont téléchargeables sur le site Internet du SAGE www.sageboutonne.fr

Contact : Clémentine Gauffillet - anim. SAGE Boutonne - 05 46 32 12 99 - symboutonne@wanadoo.fr



L'ONEMA poursuit un travail qui consiste à répertorier et caractériser les tronçons de cours d'eau du territoire Poitou-Charentes-Centre qui sont dans une situation de référence hydromorphologique. Il souhaite associer les techniciens de rivière à cette étude afin de savoir si, sur leur territoire, des tronçons de cours d'eau pourraient répondre aux critères suivants : - Cours d'eau de rang 1, 2 et 3 selon la classification de Strahler, - Conditions de référence présentes sur une station d'une longueur minimum de 100 mètres (ou 14 fois la largeur de plein bord), - Absence de travaux hydrauliques sur la station (et en amont si possible), - Absence de plan d'eau sur cours en amont de la station, - Absence de drainage sur les parcelles riveraines, - Absence de plantation mono-spécifique sur la station (résineux, peupliers, etc.), - Présence d'un corridor rivulaire suffisant.

Consulter le 1^{er} rapport d'étude et l'atlas cartographique lié : www.grosfichiers.com/518a556714hbG.

Contact : valentin.viennot@onema.fr - 02 47 75 00 72